

COMPTE RENDU DU 19 décembre 2014

Absents :

Jérémy SIRGUEY (pouvoir à Alain MESBAH-SAVEL), Nathalie VILET (pouvoir à Myriam DEYGAS)

Ordre du Jour :

- Urbanisme
- Frais scolaire Saint-Jeure d'Ay
- Tarifs publics 2015 (Vote délibération)
- Décision modificative budget Assainissement
- Renouvellement matériel services techniques
- Abri bus
- Point sur les travaux
- Compte-rendu commissions
- Divers

Absents : Nathalie VILET pouvoir à Myriam DEYGAS, Jérémy SIRGUEY pouvoir à Alain MESBAH-SAVEL

Urbanisme

Certificat d'urbanisme : droit de l'urbanisme parcelle n° ZD 9 (Berger)

Déclarations préalables :

- division d'une parcelle en 8 Lots : YA 331 (Grenouillat)
- Construction d'un préau : BM 281 (Just)

Frais scolaire Saint-Jeure d'Ay

La commune de St Jeure d'Ay demande une participation aux dépenses de fonctionnement de l'école publique pour deux élèves scolarisés. Coût de revient d'un élève 1126.58 euros auquel s'applique un coefficient de pondération de 0.771880. Montant de la participation pour 2 élèves : 1739.17 euros

Frais scolaire Lemps

Quatre élèves sont scolarisés à l'école publique de LEMPS pour un coût de revient de 627.55 euros par élève. Le conseil municipal accepte l'avenant à la convention et versera à la commune de LEMPS le montant de 2510.20 euros. Accepté à l'unanimité

Tarifs publics 2015

Le tableau des tarifs publics 2015 est présenté. Les tarifs sont revalorisés de 1 à 2%. Accepté par 12 voix et 3 abstentions.

Terrain du Charency :

Une commission a étudié les projets de découpage du terrain. L'accord de la société ADIS propriétaire du terrain des HLM est nécessaire pour accéder à plusieurs lots.

Un particulier souhaite acquérir une parcelle de 1200 m² rapidement et la commission propose de détacher cette parcelle immédiatement. Un vote à bulletin secret est proposé. Le conseil municipal accepte par 8 voix pour, 5 contres et 2 nuls.

Décision modificative budget Assainissement

Une modification des crédits du budget d'assainissement est nécessaire

Compte 2315 station du Charency : + 4500 Euros

Compte 2315 : station de Pouyol : -2500 Euros

Compte 2315 : Station de Porteron : -2000 Euros

ARRET DE BUS

Suite à une réunion avec le Conseil Général, deux aires d'arrêt de bus sont à aménager :

- Arrêts de bus de Grenouillat à aménager en priorité car dangereux pour la sécurité,
- arrêt de bus de Royol (signalisation verticale et horizontale à faire)

les dossiers de mise aux normes doivent être déposés au Conseil Général avant le 15 mars ;

Abri bus sur la place du village : une étude est en cours, l'emplacement, le choix des matériaux et du style d'abri (kiosque ou abri bus)

Point sur les travaux

Station des Clôts

Les travaux avancent et les tuyaux inox seront posés dès que le grillage sera posé et le site sécurisé. la connexion est faite.

Communauté de communes :

Projet de mutualisation obligation de déposer un projet ; accompagnement du projet par une société privée. Débat sur l'utilité du projet et sur les moyens à mettre en place.

Dénomination et numérotations des voies

Un premier recensement des voies et des boîtes aux lettres a été fait. La dénomination des voies n'est pas définitive. Une convention avec la poste sera signée afin de ne pas retourner le courrier la première année de mise en place. Un état des lieux de tous les poteaux doit être réalisé pour optimiser les changements.

Renouvellement matériel services techniques (tracteur et épaveuse)

Une panne très importante et nécessitant des frais importants de réparation conduit à réfléchir sur l'opportunité de changer le matériel.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'achat de matériel neuf (tracteur et épaveuse). Les devis définitifs seront présentés au prochain conseil municipal

Compte-rendu commissions

- Foyer des jeunes : changement des plaques de plafond, carrelage du bar et des sous bassement

- Petite enfance : La crèche de St Félicien est complète, une réflexion est en cours et un questionnaire établi avec la CAF sera diffusé. Les résultats de cette enquête détermineront le choix entre une annexe de la crèche et (ou) la recherche de nouvelles assistantes maternelles. La fourniture des repas sera obligatoire sans augmentation du coût de la crèche

- Bibliothèque :

Formation et information avec toutes les bibliothèques du val d'ay et du pays de St Félicien à Satillieu par la bibliothèque départementale de prêt. Un élu et une bénévole y ont participé.

- Inforoutes : formation site web le 29 décembre et présentation du logiciel bibliothèque des inforoutes aux bénévoles de la bibliothèque.

- Une journée du livre est envisagée. Il sera proposé aux bénévoles de la bibliothèque de participer à cette manifestation

- Animation pour le passage de l'Ardéchoise : prévoir en janvier la mobilisation des associations

Agenda

30 décembre : pot des salariés

10 janvier vœux de la municipalité à 11 h à la salle de Pouyol

Compte rendu du conseil du 19 novembre

Prochaine réunion du conseil municipal : 23 janvier 2015 20 h 30

